



AVIS DE PUBLICATION D'APPELS D'OFFRES

Prenez avis que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

DOS-3738 **Acquisition et installation de mobilier-signature et communautaire pour L'Épicentre-Culturel**

Date limite de réception des soumissions : Jeudi 27 août 2026 à 10 h 30

DOS-3748 **Acquisition de fournitures industrielles**

Date limite de réception des soumissions : Jeudi 27 août 2026 à 10 h 30

Les soumissions doivent être déposées à la réception du Service du greffe située au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, 4^e étage, bureau 430, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30. Elles doivent être reçues au plus tard à 10 h 30 le jour de la date limite de réception des soumissions de l'appel d'offres visé à défaut de quoi elles ne pourront être acceptées.

Les documents pour ces appels d'offres, ainsi que les modifications à ces documents ne peuvent être obtenues que sur le système électronique d'appel d'offres («**SEAO**») à l'adresse www.seao.gouv.qc.ca.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à 11 h le jour fixé comme date limite de réception des soumissions de l'appel d'offres visé, dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.

Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions ainsi que la date d'ouverture des soumissions prévues au présent avis pourraient être reportées par la publication d'un addenda sur le SEAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de faire cette vérification avant le dépôt de leur soumission.

LAVAL, 27 juillet 2026

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe
Me Christopher Griffin, greffier adjoint substitut



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté le règlement suivant:

Règlement numéro L-13217 autorisant l'exécution de travaux de conduite d'aqueduc, de drainage, de reprofilage de fossés, d'élargissement de chaussée, de pistes multifonctionnelles et de pavage sur la montée Masson, entre l'avenue Marcel-Villeneuve et le 3355, montée Masson, ainsi que sur une portion de la rue Duranleau et de l'avenue Marcel-Villeneuve, et décrétant un emprunt de 9 385 000 \$ à cette fin

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal:

14 avril 2026

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation:

16 juillet 2026

AVIS est de plus donné que ledit règlement est présentement en vigueur, qu'il est déposé au bureau de la greffière, au 3131, boulevard Saint-Martin, bureau 430 (4^e étage), Ville de Laval, à la disposition et pour l'information de tous les citoyens et peut être consulté en personne à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h à 16 h 30.

Une copie de ce règlement peut être obtenue en faisant une demande par courriel à l'adresse reglements@laval.ca.

DONNÉ À LAVAL
CE 27 juillet 2026

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe ou
Me Christopher Griffin, greffier adjoint substitut